

CNIS

Commission système financier et financement de l'économie

Présentation de l'UNAF sur les travaux de l'Observatoire de l'inclusion bancaire (OIB)

16/11/17



The logo for UNAF, featuring the letters 'unaf' in a stylized, cursive script.

Activité de l'UNAF en matière d'inclusion bancaire

1. Représentations : OIB et son conseil scientifique, réseau européen EFIN, Comité consultatif du secteur financier, stratégie nationale d'éducation financière
2. Services aux familles : premier réseau de Points conseil budget de niveau 1 et de plateformes microcrédit
3. Etudes : budgets-types de l'UNAF, étude relative aux frais d'incidents bancaires



Besoins statistiques exprimés en 2014 et niveau de réalisation

- Des données **par établissement** et par **segment de clientèle** (fragile, en voie de fragilisation, autres) : composition de la clientèle, stock et flux de produits vendus par type de produits, volumes et types de frais d'incidents facturés, tarification : **PARTIELLEMENT REALISE**
- Des données par établissement plus générales : implantation dans les ZUS et ZRR... : **NON REALISE**

=> Il s'agit de publier chaque année ces données par établissement pour jouer sur la réputation et faire connaître les banques qui jouent le jeu de l'inclusion bancaire, malgré le désavantage concurrentiel que cela représente : **NON REALISE**



Besoins statistiques exprimés en 2014 et niveau de réalisation

- Nombre de bénéficiaires des offre clients fragiles : **REALISE**
- Nous avons plafonné en 2013 les commissions d'intervention mais aucun outil statistique public n'est mis en place pour savoir s'il y aura plus de frais de rejet en contrepartie : **NON REALISE**
- Pas d'information publiée sur les parts de marchés des banques vis-à-vis des clients pauvres : **NON REALISE**
- L'indice des services financiers de l'INSEE n'intègre ni les agios ni les frais d'incident : **PAS D'EVOLUTION DEPUIS 2010**



Suggestions

- Mesurer les flux de sortie dans l'évaluation du nombre de clients fragiles
- Développer les indicateurs en matière de frais d'incidents
- Compléter la collecte par des études ad hoc, notamment qualitatives : sur les besoins des clients, l'usage des canaux digitaux
- Ne pas se focaliser sur la seule fragilité financière (qui n'a pas de définition du reste) : non-accès au crédit, auto-exclusion
- Rendre les données accessibles à la recherche et à la société civile, et nominatives

